

Bilan accidentalité 2017 et 1^{er} trimestre 2018

L'année 2017 est marquée par **une mortalité routière en recul**, avec toutefois **une augmentation des accidents et des blessés**. Avec **31 tués** en 2017, la Dordogne passe pour la 1^{ère} fois en dessous de la barre minimale jamais franchie jusqu'à présent, soit 33 tués.

La tranche d'âge particulièrement touchée par la mortalité routière en 2017 est les 45/64 ans (14 tués sur 31). Les victimes sont souvent des "locaux", lors d'un trajet travail-domicile. 22 % des tués résidaient dans la commune de l'accident et 35 % habitaient à moins de 15 km de l'accident. Les créneaux accidentogènes sont situées entre 12 h et 13 h puis entre 17 h et 19 h. Les accidents mortels ont souvent lieu pendant un trajet auquel est **habitué le conducteur**, avec un manque de vigilance lorsqu'il arrive près de chez lui.

Causes des accidents : l'alcool / la vitesse / les fautes de comportement.

- L'alcool est présent dans **un cas mortel sur 3**.
- La vitesse excessive est constatée dans **13 accidents mortels**.
- Les mauvais comportements persistent : **refus des priorités, non port de la ceinture, usage du téléphone portable au volant**.

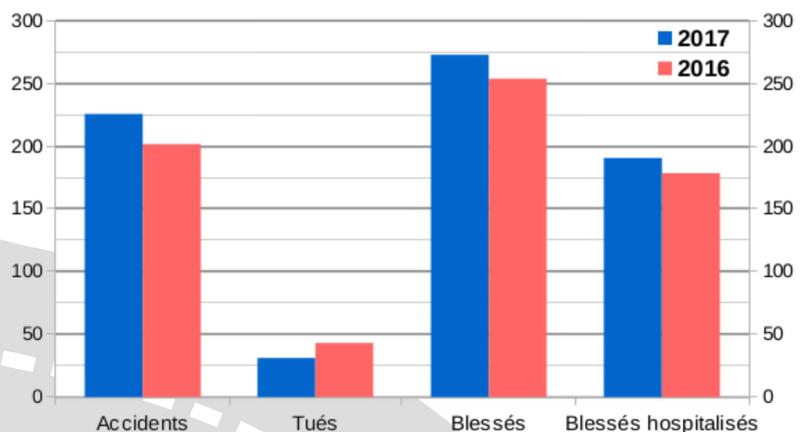
Pour ce premier trimestre 2018, on compte déjà **11 tués, 52 accidents et 57 blessés** au 31 mars.

Les actions de la Sécurité Routière

Réunion des IDSR : Parlons de sécurité routière

Le 19 décembre 2017 a eu lieu une réunion des **Intervenants Départemental de Sécurité Routière (IDSR)** et des différents acteurs de la sécurité routière en Dordogne. Une journée placée sous le signe du **débat et de la discussion**, pour **améliorer les approches et méthodes**.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES	Bilan de l'année 2017			
	2017	2016	Différence	Evolution
Accidents	226	202	24	11,88 %
Tués	31	43	-12	-27,91 %
Blessés	273	254	19	7,48 %
Blessés hospitalisés	191	179	12	6,70 %



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES	Janvier	Février	Mars
Accidents	17	13	12
Tués	5	3	3
Blessés	23	15	19
Blessés hospitalisés	9	10	9

La mobilisation du réseau des Élus Référent.

En février et en mars 2018, une **réunion des élus référent sécurité routière** a été réalisée dans chaque arrondissement de Dordogne afin de leur apporter différents éléments d'information.

L'élu est le **relais privilégié** entre les services de l'État et les autres acteurs locaux : il veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa **prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité**.

Conférence INSERR

C'est au lycée agricole La Peyrouse, à Coulounieix-Chamiers, que s'est tenue, le jeudi 29 mars 2018, la conférence de l'**Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR)** sur le thème « **des enjeux de la sécurité routière en entreprise** ».

En France, le risque routier est **la première cause d'accident mortel au travail**. En Dordogne, pour la période 2012-2016, on recense **83 tués et 458 blessés, dus aux risques routiers professionnels**.

Cette conférence s'est ouverte par la signature par Madame la Préfète avec trois entreprises locales (Fromarsac, Sobeval et CH Vauclaire) de la **charte d'engagement en faveur de la Sécurité routière**, qui engage les entreprises dans une démarche de sécurité routière pour leurs employés et limiter les risques au volant.



Madame la Préfète avec les représentants des entreprises lors de la signature de la charte

3^e édition du Rallye Seniors

Les 22 et 23 mars 2018 a eu lieu la 3^e édition du **Rallye Seniors** à Sarlat. Organisée par **la préfecture et la gendarmerie**, cette action à destination **des seniors** a rassemblé plus de **100 participants**.

Au programme : révision du code, conduite avec des moniteurs autos-écoles, tests de maniabilité sur piste, conseils sur la conduite, l'alcoolémie et les premiers secours avec les associations partenaires (l'UNASS, prévention routière, AGIR ABCD) et contrôle de la vue avec des opticiens.

« Soirée'spectueux »

Jeudi 5 avril 2018, veille des vacances de Pâques, **une « action SAM »** a été organisée par la Préfecture en collaboration avec la mairie de Périgueux, le Watson's pub, le QG et la Suite, place du Marché au bois.

L'occasion d'aller à la rencontre **des lycéens et étudiants** pour évoquer les **risques et dangers de la consommation d'alcool notamment au volant**.

L'agenda

- **21 Avril** : Stage seniors à Leguillac de l'Auche
- **24 Avril** : Visite D'Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la Sécurité routière.
- **27 Avril** : Action risques routiers professionnels au CFA - BTP de Périgueux
- **Du 14 au 18 Mai** : Semaine de la sécurité routière au travail
- **26 Mai** : Rallye Moto EDSR à Marsac-sur-l'Isle

Focus-actu : nouvelles réglementations en 2018

Mardi 9 Janvier 2018, un **Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR)** présidé par Édouard Philippe, premier ministre, s'est réuni. Le CISR a pour but de fixer les grandes orientations de la politique du gouvernement et les actions prioritaires en matière de sécurité routière.

Intitulé « **Sauver plus de vies sur nos routes** », trois axes majeurs ont été définis :

- **L'engagement** de chaque citoyen en faveur de la Sécurité Routière,
- **La protection** de l'ensemble des usagers de la route,
- **L'anticipation** pour mettre les nouvelles technologies au service de la Sécurité Routière,

Il comprend plus de **18 nouvelles mesures concernant la sécurité routière, notamment** :

- Mobiliser l'ensemble de la société en favorisant l'engagement de chaque citoyen,
- Baisser la vitesse maximale de **90 km/h à 80 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central** (mise en place au 1^{er} juillet 2018, un bilan sera effectué au 1^{er} juillet 2020),
- **Lutter contre l'alcool et la prise de stupéfiants au volant**, en multipliant, par exemple, l'usage des éthylotests anti-démarrage,
- **Lutter contre l'usage des téléphones portables au volant**,
- **Renforcer la protection des piétons**, en sécurisant les abords des passages piétons, mais aussi en augmentant la répression des conducteurs en faute,
- **Renforcer les actions de prévention**, en matière d'éducation routière, notamment à l'endroit des jeunes,
- **Encourager les conducteurs vertueux** qui seraient récompensés par les pouvoirs publics. Une réflexion sera menée par le Conseil national de la sécurité routière au cours du 1^{er} semestre 2018.